

LES RETARDS

Les retards perturbent le bon fonctionnement de la médiathèque : certains usagers peuvent avoir besoin d'emprunter les documents manquants.

Si vous avez des documents en retard, une lettre de rappel vous est adressée 14 jours après la date attendue de retour. Un deuxième courrier vous sera adressé après 21 jours de retard et un troisième après 42 jours.

Si les documents ne sont toujours pas retournés au 63^e jour de retard, et en l'absence de réponse de votre part, une dernière lettre vous avisera qu'une procédure auprès du Trésor Public va être engagée.

Nota bene : Vous pouvez prolonger les documents en vous connectant à votre compte lecteur sur le site de la médiathèque ou en nous le signalant, à condition qu'ils ne soient pas déjà en retard.

L'EXCLUSION DU PRÊT

La médiathèque se réserve le droit d'exclure ou de suspendre le lecteur du prêt aussi longtemps qu'il n'a pas restitué les documents en retard.

LES BIBLIOTHÉCAIRES SONT LÀ POUR VOUS AIDER, N'HÉSITEZ PAS À LES SOLLICITER.



ATTENTION

- Vous êtes personnellement responsable des documents empruntés avec votre carte.
- Prenez soin des documents que vous empruntez (pliures de pages, tâches de nourriture ou de boisson, rayures sur les CD ou DVD...)
- Il est strictement interdit de faire des annotations dans les ouvrages empruntés !
- Signalez-nous les détériorations éventuelles.
- N'essayez pas de les réparer, ni de nettoyer un CD ou un DVD avec autre chose qu'un chiffon doux imbibé d'eau distillée.
- En cas de perte ou de détérioration, vous êtes tenus de remplacer le(s) document(s).
- Sachez que le prix des DVD pour les établissements publics est nettement plus élevé que pour les particuliers, et ce, en raison des droits de prêt.
- Il est interdit de manger à l'intérieur de la médiathèque. L'usage du téléphone portable est également interdit par respect pour les autres usagers. Les animaux de compagnie ne sont pas admis dans les locaux de la médiathèque.



Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr

mardi	-	15h - 18h30
mercredi	10h-12h30	14h - 18h30
vendredi	-	15h - 18h30
samedi	10h-12h	14h - 17h

mediatheque.say78.fr



GUIDE DU LECTEUR

Ne pas jeter sur la voie publique



Saint-Arnoult
en Yvelines

L'INSCRIPTION

Les tarifs : la cotisation est obligatoire pour emprunter des documents.
Elle est annuelle, de date à date.
Son montant est fixé par le Conseil Municipal.

- **Abonnement Enfant (0 à 14 ans) :**

Habitant SAY : 6€ / Hors commune : 8€

- **Abonnement Jeunes Adultes (collégiens, lycéens, étudiants, dès 15 ans) :**

Habitant SAY : 6€ / Hors commune : 8€

- **Abonnement Adulte :**

Habitant SAY : 12€ / Hors commune : 16€

- **Abonnement Famille (à partir de 3 personnes domiciliées sous le même toit) :**

Habitant SAY : 20€ / Hors commune : 25€

- **Demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minimas sociaux :**

Habitant SAY : Gratuit / Hors commune : Gratuit
Sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois

- **Établissements scolaires, foyers, crèches, haltes-garderies, centres de loisirs et d'animation :**

Habitant SAY : Gratuit / Hors commune : 10€

Les formalités : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La cotisation vous donne droit à une **carte individuelle et personnelle** (chaque membre d'une même famille possède sa propre carte) **à présenter obligatoirement pour tout emprunt.**

L'EMPRUNT

Empruntez pendant 31 jours :

- 9 imprimés : livres ou revues
- 4 CD
- 2 DVD

Attention !

2 nouveautés par carte (quel que soit le support) pour une durée de 31 jours **non renouvelable.**

Vous pouvez demander la prolongation de vos prêts de 31 jours supplémentaires (et jusqu'à 2 fois maximum) excepté pour les nouveautés, les documents réservés et les documents en retard.

La prolongation peut se faire par téléphone, par mail ou sur le catalogue en ligne : mediatheque.say78.fr dans votre compte lecteur.

LES RÉSERVATIONS

Vous pouvez réserver un document déjà sorti.

Vous recevrez un courrier ou un courriel quand le document est disponible, la réservation est alors valable 7 jours.

LES SERVICES

- Site internet : mediatheque.say78.fr

À partir du site vous pouvez : consulter votre compte, gérer vos prêts et vos dates de retour, prolonger ou réserver un document, voir les nouvelles acquisitions de la médiathèque, s'informer et s'inscrire aux animations gratuites, donner votre avis et vos coups de cœurs.

- Catalogue informatisé : recherche par titre, auteur, sujet ou collection.

- Réserver des documents déjà empruntés.

- Ordinateur de consultation Internet : consultation gratuite obéissant à la Charte des usagers établie par la médiathèque.

- Possibilité pour chaque inscrit de faire sur place 3 photocopies en noir et blanc d'un document de la médiathèque.

- Cahier de suggestions d'achats mis à votre disposition : nous en tenons compte dans la mesure où ces suggestions s'accordent avec la politique documentaire de la médiathèque.

- Assister à nos animations : BB Lecteurs, Heure du Conte, Apéro coup de cœur, Atelier d'écriture, Atelier des vacances...